

Lou Bram de L'aret

Magazine d'informations municipales de la commune de Bargemon



Été 2021



mairiedebargemon

Le mot de Mme le Maire

Chers concitoyen(ne)s

Une première année de mandat vient de s'écouler et nous tenions à vous remercier pour votre patience. Le démarrage a été on ne peut plus atypique : en pleine période estivale, sous fond de confinement/reconfinement avec des contraintes sanitaires à respecter et à mettre en place, des dossiers à éplucher, deux budgets à préparer et à valider avec des finances peu glorieuses.

Bref, nous avons essayé de faire un grand nettoyage, mais pas que :

Tout d'abord, la cavité sous la route RD25. Combien d'échanges avec le Conseil Départemental, de négociations et de colères pour arriver à faire avancer ce dossier. Oui, cela a été très long pour les riverains. Oui, nous avons conscience de tous les désagréments causés. Le Conseil Départemental s'est excusé à plusieurs reprises, mais n'était pas le seul décisionnaire et obligé de se référer aux formalités administratives.

Notre C.C.A.S. a été à pied d'oeuvre pour préparer et distribuer les paniers cadeaux en lieu et place du repas de fin d'année. Il a également mis en place la vaccination pour les personnes âgées et l'organisation de la venue du vaccinobus.

Un véritable travail de collaboration avec l'équipe enseignante de l'école primaire s'est mis en place. Les enfants ont pu aller «gratter» la terre et semer leurs graines, grâce à la participation de notre cher Jacques Costa. Une démarche de développement durable et un suivi ont été initiés.

Une année où nous avons dû trouver un «Plan B» en urgence pour notre **EHPAD**. Le dossier avance, le compromis de vente est prévu pour le mois de septembre. Le dossier architectural avance à grands pas, avec l'appui de M. le Sous-Préfet, de la DDTM, du Conseil Départemental et du SDIS, que nous remercions vivement.

Immeubles de la rue Marceau : la Mairie a bien été obligée de se porter acquéreur des bâtiments..... le dossier étant trop avancé. Enfin, après maints déboires administratifs, les propriétaires vont pouvoir être indemnisés... 10 ans après le début du dossier !

Notre moulin à huile refait peau neuve, des travaux communaux sont envisagés afin de mettre en valeur notre si beau patrimoine. De la même façon, nous allons remettre en fonction les canaux d'arrosants au travers d'une association. L'eau est une véritable richesse, nous ne pouvons pas nous permettre de la laisser se gaspiller.

Suite aux dernières annonces concernant les contraintes dues au Pass sanitaire, la municipalité tient à témoigner de tout son soutien aux commerçants et associations, ainsi qu'à tous les membres bénévoles qui œuvrent toute l'année pour animer notre village. En effet, ces contraintes lourdes en logistique, moyens humains et financiers provoquent l'annulation de bon nombre de festivités. La municipalité est consciente des difficultés et du manque à gagner en cette période estivale et partage la déception et la morosité qui la caractérise.

Les platanes : Un engagement a été pris entre le Conseil Départemental et la commune, avec une subvention à hauteur de 80%. Le dossier passera en commission en septembre. La taille pourra donc débuter en octobre 2021.

Continuons d'être vigilant.
Avançons lentement mais sûrement.
Prenez soin de vous et de vos proches.

Nadine DECARLIS
Votre Maire

Directeur de publication : Nadine DECARLIS
Conception/réalisation : Service Communication
Imprimeur : Repro Systems - tirage : 750 ex. - Distribution : La Poste



Sommaire

P. 4 - 5 **Votre nouveau Conseil municipal**

P. 6 - 9 **Du côté des finances**

P. 10 **Du côté des bâtiments**

P. 11 - 12 **Du côté de l'école**

P. 12 - 13 **Du côté du C.C.A.S.**

P. 14 - 15 **Du côté du développement durable**

P. 16 - 22 **Du côté des associations**

P. 23 **Du côté du numérique**

P. 24 **Du côté de la communication**

P. 25 **Du côté des musées**

P. 26 **Du côté du tourisme**

P. 27 **Du côté des arts**

P. 28 **Du côté des commerçants**

P. 29 **Du côté de chez Dédé**

P. 30 - 31 **Du côté de l'état civil**

Votre nouveau Conseil Municipal

Le nouveau Conseil municipal, issu des élections du 28 juin 2020 s'est réuni le vendredi 3 juillet 2020 afin de procéder à l'élection du Maire et de ses adjoints.



Nadine DECARLIS
Maire de Bargemon
Vice-présidente déléguée
Politique de la Ville

Les adjoints



Patrick PORRE
1^{er} Adjoint
Délégué à l'urbanisme et
au développement économique
Patrimoine, sécurité, C.C.F.F.



Clotilde ZAHAF
2^e Adjointe
Déléguée aux affaires scolaires
et sociales, C.C.A.S.
Développement durable



Patrick PÉLISSOU
3^e Adjoint
Délégué aux travaux, voirie,
bâtiments, affaires générales



Dominique
CÔTE DES COMBES
4^e Adjointe
Déléguée à la Culture
aux associations et festivités

Les Conseillers municipaux



**Christophe
SARKISSIAN**

*Conseiller municipal délégué
Numérique, Communication
Musées et Tourisme*



Nathalie BEGLIUTI
Conseillère

*Développement durable
et Recyclage*



**Christian
BOBENRIETH**

*Conseiller
Relations Défense*



**Caroline
VICQUENAU**

*Conseillère
Arts et Culture*



Geert GOEMAN

*Conseiller
Développement durable
et Ecologie*



Francine COLLART

*Conseillère
C.C.A.S. et EHPAD*



Jean-Claude AUGIER

Conseiller



Yves BACQUET

Conseiller



Magali LÉRIS

Conseillère



Robert ROUX

Conseiller



Patrick PÉLISSOU
3^e Adjoint
Délégué aux travaux, voirie
bâtiments, affaires générales

Du côté des finances



Bargemonnaises, Bargemonnais

Je voudrais **un an** après avoir pris nos fonctions, faire avec vous un premier bilan financier.

A notre arrivée, la commune avait **800 000 €** d'arriérés de dettes exigibles, aucune trésorerie pour les payer et était menacée d'une mise sous tutelle financière par la Préfecture.

Nous avons donc stoppé toutes dépenses inutiles jusqu'à aujourd'hui

Quelques précisions sont nécessaires pour expliquer cette situation :

Les dépenses de fonctionnement ont progressé entre 2016 et 2020 de **482 000 €** soit **48%** en 5 ans, pendant que les recettes n'ont augmenté, elles, que de **25%**.

Conclusion : au mois d'août 2020 les dépenses **courantes** étaient supérieures aux recettes !! Chaque jour qui passait augmentait le «trou» de notre trésorerie.

Nous avons été obligés d'honorer les engagements pris par l'ancienne équipe et donc de payer les dépenses faites. Le bilan **2020** montre que nous avons dépensé, et ce malgré les économies réalisées sur les 6 derniers mois, **55 000 €** de plus que les recettes prévues. Ces **55 000 €** sont reportés en **négatif** sur le budget **2021**.

Nous payerons donc encore cette année les erreurs de la précédente équipe.

Une nouvelle organisation, une nouvelle répartition comptable, un travail constant et réfléchi de vos nouveaux élus vont permettre plus de clarté et d'analyse dans nos recettes et dépenses.

Il est impératif de retrouver rapidement un équilibre financier et une comptabilité saine.

Les erreurs du passé empêchent tout emprunt et diminue aujourd'hui énormément notre capacité d'investissement. Notre premier budget est donc un budget d'économies. Tous les postes de dépenses ont été stabilisés **et la totalité des dépenses générales diminuées de 15%**.

Un énorme travail de clarification et d'orientation des dépenses a permis de réduire 3/4 du poste des frais divers (anciennement «fourre-tout» et illégal).

Un budget se doit d'être sincère et compréhensible par tous.



Endettement de la commune

Au 31 Décembre 2020, il se montait à **293 663 €** avec des annuités de **46 434 €** pour encore 5 années, puis de **21 153 €** pendant 4 ans. Malheureusement, l'argent de l'emprunt contracté en 2019 au titre des travaux d'assainissement des rues Antelmy et Pasteur a été dilapidé par l'ancienne équipe. Il nous faut donc une fois de plus assumer les erreurs du passé.

Un nouvel emprunt de **400 000 €** remboursable sur 2 ans vient d'être signé.

Cela porte notre dette à **690 000 €** avec des annuités de **248 000 €**.

Une dette qui a pour conséquence principale d'empêcher la commune de lancer tout nouveau projet ou travaux pendant 2 années encore.



Le transfert de la compétence Eau & Assainissement

Nous avons soldé les dettes financières accumulées par la commune depuis de nombreuses années. Après un travail de renégociation **de notre part**, tout le travail effectué (gratuitement) par les employés communaux au profit de l'eau nous est désormais remboursé par la DPVA (Dracénie Provence Verdon Agglomération).

Les conclusions d'une étude commandée par l'ancienne équipe, démontre que notre réseau est dans un **état catastrophique**, avec plus de **2 millions d'euros** d'investissements nécessaires. «Cerise sur le gâteau», **268 000 €** n'ont pas été reversés sur les 15 dernières années à la SAUR. La DPVA **prendra en charge** cette somme par le biais du fonds de solidarité.



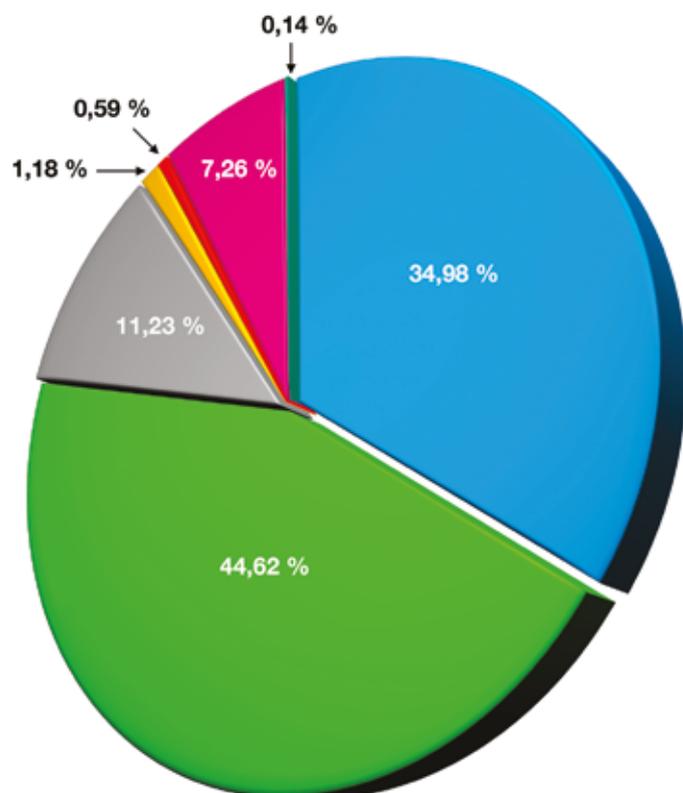
Le prix de l'eau

Depuis de nombreuses années, le prix de l'eau payé par les Bargemonnais était inférieur au coût réel du m³. La commune payait sur le budget général la différence (environ **80 000 €/an**).

La DPVA ne peut pas légalement faire la même chose. Il a fallu donc que cette dernière augmente le prix de l'eau, à la fois pour équilibrer les comptes, mais aussi pour pouvoir investir dans les travaux à effectuer.

Du côté des finances

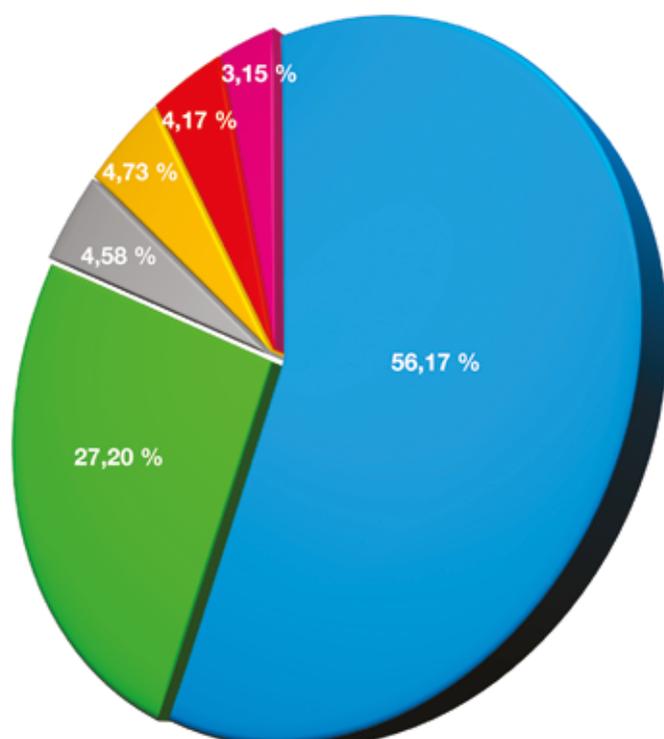
Dépenses de fonctionnement - Budget 2021



Charges à caractère général	444 100 €
Charges de personnel et frais assimilés	566 500 €
Autres charges de gestion courante	142 550 €
Atténuations de produits	15 000 €
Charges financières	7 500 €
Charges exceptionnelles	1 800 €
Virement à la section d'investissement	92 121 €
Total dépenses de fonctionnement	1 269 571 €

- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Atténuations de produits
- Charges financières
- Virement à la section d'investissement
- Charges exceptionnelles

Recettes de fonctionnement - Budget 2021

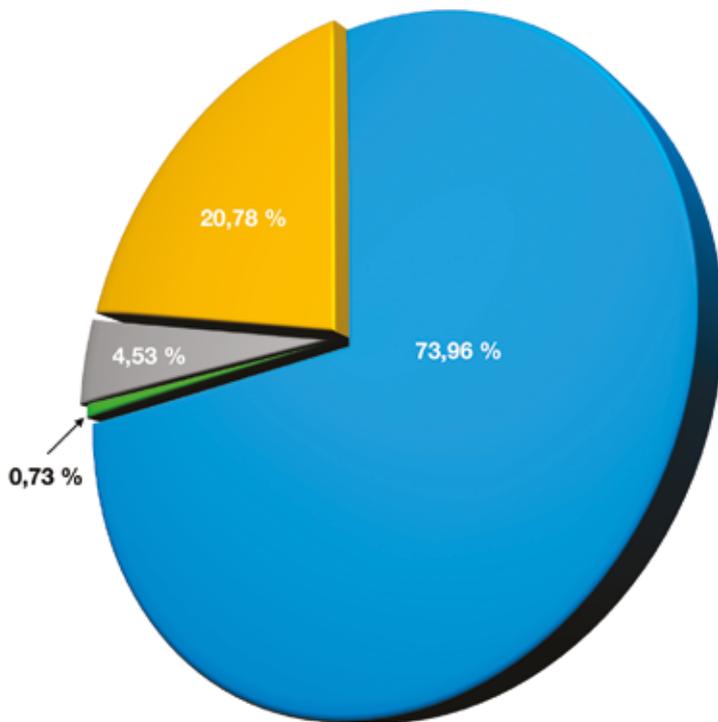


Impôts et taxes	713 054 €
Dotations et participations	345 317 €
Produits services, domaines et ventes	58 200 €
Autres produits de gestion courante	60 000 €
Atténuations de charges	53 000 €
Produits exceptionnels	40 000 €
Total recettes de fonctionnement	1 269 571 €

- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits services, domaines et ventes
- Autres produits de gestion courante
- Atténuations de charges
- Produits exceptionnels

Du côté des finances

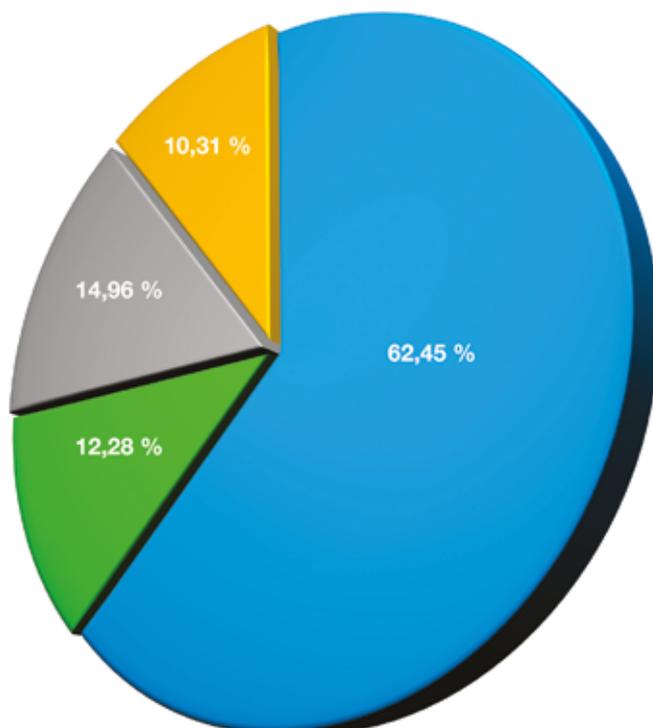
Dépenses d'investissement - Budget 2021



Total des opérations d'équipement	660 996 €
Dotations, fonds divers et réserves	6 500 €
Emprunts et dettes assimilées	40 500 €
Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	185 706 €
Total dépenses d'investissement	893 702 €

- Total des opérations d'équipement
- Dotations, fonds divers et réserves
- Emprunts et dettes assimilées
- Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé

Recettes d'investissement- Budget 2021



Subventions d'investissements	558 120 €
Dotations, fonds divers et réserves	109 775 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	133 686 €
Virement de la section de fonctionnement	92 121 €
Total recettes d'investissement	893 702 €

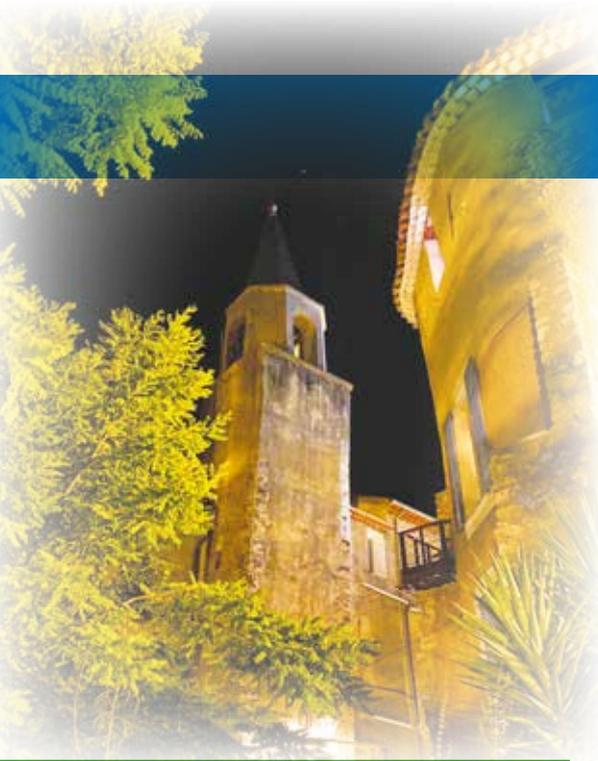
- Subventions d'investissements
- Dotations, fonds divers et réserves
- Excédents de fonctionnement capitalisés
- Virement de la section de fonctionnement

Du côté des Bâtiments

Les travaux de la Chapelle ND de Montaigu

Il s'agit d'un chantier confus, dont la municipalité avait perdu la direction et dont le financement n'était pas prévu dans son intégralité. Nous avons donc dû arrêter les travaux le temps de se réorganiser.

Aujourd'hui, nous avons permis de renouer des relations de confiance entre les différents acteurs du dossier et établi un financement prévisionnel qui après travaux, permettra une **réouverture espérée à l'été 2022**.



Immeubles sinistrés de la rue Marceau

La commune est devenue propriétaire de ceux-ci le 9 avril 2021. Dès la remise du rapport du BRGM (étude géologique), nous lancerons la phase préparatoire qui déterminera les solutions à appliquer. Cette phase durera entre 2 et 4 ans. Puis, la tranche opérationnelle (travaux) pourra commencer.



Le moulin oléicole communal

Celui-ci est dorénavant géré au quotidien par une nouvelle association, Moli d'Oli qui présentera prochainement ses projets pour le moulin.

La mairie reste elle, bien sûr propriétaire et gestionnaire du bâti.

Matériel technique

Malgré les rigueurs budgétaires obligatoires, et afin de permettre un travail plus efficace de nos employés municipaux, nous avons **en un an**, fait réparer et certifié 3 véhicules. Nous avons renouvelé du matériel obsolète (2 débroussailleuses, 1 tondeuse et un aspirateur à feuilles). Tout ce travail d'amélioration s'est fait en partenariat et en concertation avec le service technique. Pour de plus amples informations sur ces dossiers ou d'autres, je reste à votre disposition.



Clotilde ZAHAF
2^e Adjointe

Déléguée aux affaires scolaires
et sociales, C.C.A.S.
Développement durable

Du côté de l'école

Découverte d'un jardin extraordinaire...

Après les enfants de la grande section de maternelle le 15 février 2021, ce fut une belle journée de découverte le mercredi 17 février pour les élèves de la classe de CP/CE1 de l'école de Bargemon qui ont pu profiter des explications de Jacques Costa Soler sur son jardin extraordinaire... Une expérience concluante à renouveler !



Du côté de l'école

Dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, partie prenante du Plan France Relance, l'école de Bargemon a reçu le label de classe numérique. A cet effet, 15 tablettes, 5 ordinateurs portables et 4 bornes Wifi ont été livrés à l'école à la rentrée en septembre. Financement pris en charge à 50 % par l'Etat.



Clotilde ZAHAF
2^e Adjointe

Déléguée aux affaires scolaires
et sociales, C.C.A.S.
Développement durable

Du côté du C.C.A.S



Une convention a été signée entre la Mairie et l'Association Familles Rurales pour la création à Bargemon d'un Point Conseil Budget.

Quelle est la mission d'un Point Conseil Budget ?

Les Points Conseil Budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

Portés par une diversité d'entités (associations locales, de consommateurs, tutélares, centres communaux et intercommunaux d'action sociale, centres sociaux, conseils départementaux), 400 PCB sont désormais installés sur le territoire et répartis dans toutes les régions et dans tous les départements.

Pour les permanences et les renseignements au sujet du PCB :

Mairie de Bargemon - Tél : 04 94 39 09 20 - email : mairie.bargemon.zahaf@orange.fr



Francine COLLART
Conseillère
C.C.A.S. et EHPAD

2 projets à venir : une journée "Check-up santé" en septembre pour nos anciens et une "journée bleue" en Octobre.

Notre C.C.A.S. (Comité Communal d'Action Sociale) a été à pied d'oeuvre pour préparer et distribuer les paniers cadeaux en lieu et place du repas de fin d'année de nos anciens et mettre en place la vaccination et organiser la venue du vaccinobus.

De plus, un gros travail de recensement sur la commune des personnes de plus de 60 ans a été engagé et des visites à domicile ont été proposées aux personnes intéressées.

Une permanence a été mise en place tous les mardis matin de 10h00 à 12h00 dans la petite salle du RDC de la Mairie pour accueillir les demandes d'aide ou de renseignements de nos concitoyens. Nous tenons ici à remercier Francine COLLART et Joelle FORAY pour leur dévouement sans faille.



Une mutuelle pour nos administrés !

Le C.C.A.S. et Mme le Maire se sont engagés à proposer à tous les bargemonnais(e)s une mutuelle communale. Ce dispositif traduit la politique sociale, solidaire et intergénérationnelle portée par notre équipe municipale afin de lutter contre le renoncement aux soins et en faciliter l'accès. Négociée avec **EMOA Mutuelle du Var**, cette complémentaire santé sera dédiée à nos administrés sans limite d'âge quelles que soient leurs ressources financières ou leur situation familiale ou professionnelle.

Les atouts d'EMOA Mutuelle du Var et de son offre

- Une grille de prestations adaptée au libre choix des habitants : 5 niveaux de garantie pour répondre à tous les besoins.
- La possibilité de souscrire à des garanties optionnelles pour bénéficier des médecines douces et d'un capital obsèques.
- Pas de sélection médicale, pas de questionnaire de santé, pas de limite d'âge, pas de délai de carence.
- Des remboursements simples et rapides en seulement 48h grâce à la télétransmission.
- Un service de proximité et de qualité à travers son réseau d'agences sur l'ensemble du département et un conseiller dédié pour notre commune.
- Un service "relations adhérents" basé à Six-Fours-les-Plages pour apporter des réponses en temps réel, réaliser des études de devis avant l'engagement des soins, etc.
- La mutuelle dispose d'un fonds d'actions sociales pour soutenir ses adhérents en difficulté et leur garantir l'accès aux soins et ainsi leur éviter leur renoncement.
- Une assistance à domicile en cas d'hospitalisation.

Des permanences sont assurées au C.C.A.S. les mardis et vendredis matin, afin de vous renseigner sur ce nouveau dispositif et prendre rendez-vous avec la mutuelle qui se déplacera au sein de la Mairie.

Pour obtenir plus d'informations :

- 1) Au C.C.A.S. de Bargemon les mardis et vendredis matin
- 2) Sur internet : <https://maville-masante.mutuelle-emoa.fr/bargemon.php>
- 3) Rendez-vous dans l'agence EMOA Mutuelle du Var la plus proche :
3, Bd Georges Clémenceau- 83300 DRAGUIGNAN



Clotilde ZAHAF
2^e Adjointe

Déléguée aux affaires scolaires
et sociales, C.C.A.S.
Développement durable

www.dracenie.com



CITEO Un doute, une question?

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

**APPEL
GRATUIT** 0 800 18 34 13
DEPUIS UN POSTE FIXE

www.dracenie.com



Tous pour le tri
à Bargemon

Nouveau mode de collecte des déchets



**À
NOTER**

Suite à la pose des nouvelles colonnes
d'apport volontaire, prochainement :

→ **Retrait des bacs qui portent l'autocollant**

Merci pour votre geste de tri !



L'APPLICATION DE L'ÉCO-CITOYEN ENSEMBLE POUR LA DRACÉNIE



Dracénie Provence Verdon agglomération, dans le cadre de sa compétence déchets, s'est dotée d'une nouvelle application mobile de gestion des déchets et des doléances à destination des usagers.

« Dracénie déchets » est une application web et mobile qui propose aux usagers un accès simple et rapide à l'ensemble des services déchets de la collectivité. Cette application, téléchargeable gratuitement, a pour objectif de permettre au territoire d'améliorer sa performance de tri et d'optimiser la gestion des déchets en proposant aux habitants un outil simple et pédagogique permettant de trouver les points de collecte les plus proches, de faciliter la gestion quotidienne des déchets, de faire un signalement...

Cette application sur mesure a été développée par l'agence Be-Attractive, dans le cadre du marché de collecte des déchets avec l'entreprise Pizzorno.

Les fonctionnalités proposées par l'application permettent de :

- Centraliser tous les points de collecte sur une carte : l'application propose, grâce à la géolocalisation, une carte des points d'apports volontaires les plus proches pour faciliter le tri des déchets.
- Informer les usagers sur les jours et heures d'ouverture des déchèteries.
- L'application intègre également un outil collaboratif : un module de gestion des demandes et signalements (demande d'un nouveau bac, signalement d'un dépôt sauvage, d'anomalie de collecte ou d'un point de collecte endommagé) ainsi qu'un espace réservé aux commerces et professionnels pour faire un signalement et effectuer une demande.
- Faciliter la gestion quotidienne des déchets : l'application permet d'informer facilement les usagers des jours et heures de collecte de leurs déchets en fonction de leur adresse.
- Se tenir informé de l'actualité et des événements de l'agglomération : une page d'accueil permet de partager des informations, actualités et événements sur la thématique environnementale et gestion des déchets

L'application est disponible gratuitement pour les usagers de Dracénie Provence Verdon agglomération sur l'App Store et Google Play.

Ce canal supplémentaire, qui complète le guichet d'accueil, le téléphone ou le contact par mail, permettra d'améliorer la relation, le service rendu et le retour à l'utilisateur, ainsi que d'assurer la sécurité des échanges et la confidentialité des données, en facilitant et sécurisant les demandes des usagers.

Les smartphones sont désormais le premier canal d'accès à l'information pour toutes les couches de la population, y compris les seniors qui représentent un segment clé inattendu mais important.

Le choix d'une application mobile a ainsi paru évident pour développer un outil de gestion des déchets et des doléances des usagers en se tournant vers un outil préservant l'environnement et permettant un réactivité améliorée pour un service rendu toujours plus efficient.

Depuis 2017, l'agglomération gère les doléances des usagers par le biais d'un logiciel interne, interface entre l'accueil général de l'agglomération et la Direction des déchets, qui permet le suivi et le traitement des doléances avec la Direction des déchets et le prestataire Pizzorno.

L'appli Dracénie Déchets est en lien permanent avec ce logiciel, permettant ainsi un retour direct à l'utilisateur sur l'état d'avancement de sa doléance.

À noter :

Les usagers peuvent toujours contacter le guichet d'accueil au 04 94 50 07 00 du lundi au vendredi 8h30/12h & 13h30/17h30 ou par mail sur dechets@dracenie.com



Dominique
CÔTE DES COMBES
4^e Adjointe
Déléguée à la Culture
aux associations et festivités

Du côté des associations

L'importance du tissu associatif de Bargemon nécessitait une remise à plat de la gestion des relations des associations avec la Mairie.

A cette fin, nous avons mis en place les actions suivantes :

1) Répertorier les différentes associations de Bargemon et prise de contact avec les responsables. Pour la constitution des dossiers de suivi des associations, nous avons demandé - ce qui est prévu par la loi - les documents suivants :

- Documents légaux de constitution d'associations (statuts, inscription au greffe, numéro de SIRET)
- Bilan moral et financier
- Assurance

2) Attribution des subventions et établissement des conventions d'occupation des salles et espaces publics de la commune. Une demande écrite (Formulaire CERFA 12156*05) devra être remplie et signée par les associations pour toute demande de subvention l'année prochaine.

3) Création d'un agenda électronique afin de gérer plus efficacement l'occupation des salles et des espaces publics afin d'éviter tout risque de "doublon" de réservation.

Enfin, le projet de rénovation de la toiture, de l'isolation et des revêtements intérieurs de la salle polyvalente est en cours. Les travaux ont commencé début septembre et dureront jusqu'à fin octobre.

En prévision également la mise à niveau du matériel audio-visuel et l'achat de gradins modulables afin de rendre cette salle encore plus polyvalente et donc plus attractive pour les futures animations.

Les festivités cette année ont encore été perturbées et/ou annulées en raison des nouvelles dispositions relatives au Pass sanitaire qui représentent une surcharge importante de travail et de contrôle aux associations. Espérons que 2022 nous laisse enfin respirer !

Avant de passer aux publications des différentes associations ci-après, nous avons eu le plaisir de voir se créer à Bargemon de nouvelles associations, dans différents domaines tels que la conservation et le développement du moulin communal (Moli d'Oli), le recyclage (La Recyclerie du Bélier), l'amélioration de la vie des chats (Cats Chats), les festivités (Les Barjots), l'inventaire et l'entretien des canaux des arrosants, les jardins partagés, la culture.....

Alors n'hésitez pas à donner un peu de votre temps à toutes ces associations, elles en ont besoin !



Association Sportive Loi 1901
enregistrée sous numéro W831006096
40 avenue François Maurel 83830 Bargemon
contact@tennisbatec.com
Secrétariat: 06 42 98 28 78

Du côté des associations

BATEC lance le « Pickleball » à Bargemon



Tout d'abord, que veut dire Pickleball ?

Écoutons Ronan Le Roch, un passionné:

« Ce sport de raquette s'intègre à un cycle multisport ou se pratique à l'année

D'où vient, le pickleball ?

Il a été imaginé il y a 60 ans en Floride par un Américain qui voulait jouer avec sa compagne et son petit-fils. Il se trouve que son chien s'appelait **Pickle**, « Cornichon »... De sport bien-être, principalement pratiqué par des seniors, c'est devenu un sport scolaire il y a une dizaine d'années. La pratique a alors explosé et le pickleball – appelé « tennis léger » au Québec, au regard de sa balle perforée et de sa raquette, version agrandie de celle de ping-pong –, a débarqué en Europe par l'Espagne, comme le padel, et les premiers clubs se sont créés dans le sud de la France. Même si les États-Unis concentrent la grande majorité des 8 millions de pratiquants estimés dans le monde.

Pourquoi préférer le pickleball à un autre sport de raquette ?

Dès qu'on a une sensibilité raquette – j'ai été licencié de tennis, tennis de table et badminton –, on se fait plaisir. Le pickleball exige moins de technique : on joue tout de suite, on s'amuse. C'est très convivial, et le double mixte est la catégorie reine. Côté infrastructures, un filet et le marquage au sol d'un terrain de badminton suffisent.

Est-ce une activité complémentaire ou à part entière ?

Ludique et d'accès facile, le pickleball s'intègre parfaitement à une pratique multisport, mais il peut aussi se pratiquer en club toute l'année... »

Si cette nouvelle activité vous tente, contactez vite Baptiste de notre association BATEC au +33 6 65 45 65 99, qui organisera les séances sur le court de tennis de Bargemon.



Du côté des associations



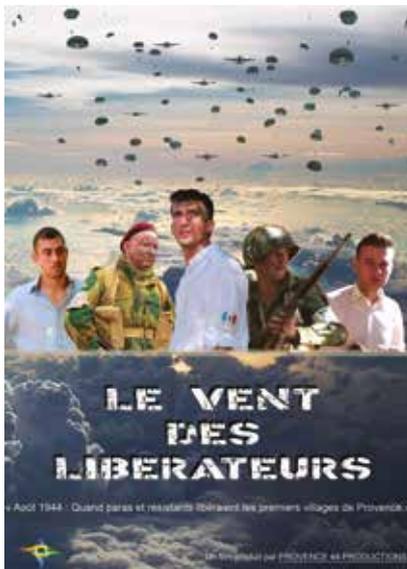
Chers adhérent(e)s et ami(e)s,

Plus que jamais, en cette période de pandémie, nous formulons le voeu de vous revoir très bientôt. Nous attendons avec impatience la réouverture des salles pour pouvoir vous proposer les trois animations prévues à la fin de l'automne 2020 qui n'ont pu avoir lieu :

- La projection du film de Monsieur NATALINI «Le vent des libérateurs»
(Ndlr : projeté en juillet dernier sur la Place St Etienne)

Le spectacle musique et poésie du « Duo Sons Volatiles » avec Téodora ACKER et Carmen LEROY.

- La soirée Bouillon Culturel où des passionnés locaux vont vous parler de leur passe-temps et vous présenter leur réalisation.



CLCB BALADE

**Histoire médiévale de
BARGEMON à travers la
lumière et la couleur.**

SAMEDI 7 AOUT à 17H

Départ parvis de la mairie

Avec notre guide locale Evelyne GLOTIN

CLCB - BARGEMON
DIMANCHE 22 AOÛT DE 9H A 17H :
Journée livres avec
les Editions « BAIE DES ANGES »
Différents auteurs Invités
(dont Ernest Digregorio de CALLAS)



RENCONTRE ET DEDICACES SUR LE STAND
PARVIS DE LA MAIRIE

Dès la réouverture du Théâtre de l'Esplanade de DRAGUIGNAN, nous pourrons organiser à nouveau nos sorties théâtre en Ted BUS. Quand ce sera possible, nous vous inviterons à notre Assemblée Générale annuelle et ce sera avec un immense plaisir que nous vous retrouverons !

Colette GIBELIN , Présidente du CLCB.



Association "Buen Seren Détente et loisirs"

7 rue Jean Jaurès

83830 BARGEMON

Vu les conditions sanitaires et les différents confinements, notre association n'a pas pu organiser des manifestations à l'EHPAD Bouen Seren comme en 2019. Néanmoins, nous avons essayé de contribuer à distraire nos anciens. Nous espérons lorsque cette pandémie sera derrière nous, organiser une après-midi festive avec animation musicale et goûter.

L'assemblée générale ne pouvant pas avoir lieu selon la tradition, un appel à renouveler les cotisations a été lancé dans le but de pouvoir continuer à financer des actions pour le bien-être des résidents en attendant que la vie retrouve son cours normal.

Comptant sur votre solidarité, vos dons seront les bienvenus.

Grâce à eux, nos activités pourront être poursuivies.

Gratuit pour nos résidents, 10 € pour une personnes seule, 15€ pour un couple.

Secrétaire adjointe : Mme FORAY Joëlle - Animatrice : Mme Chrystelle RICCA (EHPAD)

Du côté des associations



Nous avons financé le projet "Arbre de vie portrait des résidents de l'EHPAD" Arbre entièrement réalisé par le grapheur Menace l'Artiste (peinture à la bombe).

Prochains projets :

- achats de plantes et activité de jardinage pour embellir les extérieurs avec participation des résidents.
- après-midi musicale et des lotos en prévision.



CATS CHATS Bargemonnais

Nous sommes une **jeune association** (création le 19/10/2020) qui vise à **améliorer la vie des chattes, chats et chatons errants de Bargemon**. Nous pensons que cela permettra également d'améliorer la vie des Bargemonnais et nous sommes persuadés que ces minettes et minous méritent une vie meilleure.

Nos actions sont exclusivement auprès des chattes, des chats et des chatons errants qui vivent dans les rues et les chemins de notre village :

- ✓ La **stérilisation** des chattes et chats errants pour stopper leur reproduction.
- ✓ La **sociabilisation** des chatons errants en vue de leur adoption.
- ✓ Les **soins** des chatons, chattes et chats errants en difficulté.

Nos résultats depuis le 19 octobre 2020 :

- **22 stérilisations** => 10 chattes et 12 chats
- **11 adoptions de jeunes** => 5 jeunes femelles et 6 jeunes mâles
- **7 soins** => 3 chattes et 4 chats
- **2 adoptions à la suite des soins** => 0 chatte et 2 chats
- **Entre les stérilisations et les adoptions, cela évite environ 78 naissances par an et cela a permis de sortir 13 chats des rues et chemins de Bargemon.**

Nous profitons de cette parution, dans Lou Bram, **pour dire un grand merci aux 25 bienfaiteurs de l'association et pour faire appel à votre générosité.**

L'association a besoin de vos dons pour continuer ses actions, vous pouvez effectuer vos dons en :

- Chèque, en le déposant à l'accueil de la Maire ou en me contactant.
- Espèces, dans une tirelire chez les commerçants que nous remercions chaleureusement (Best Off Coiffure, La Cabane de Loune, Marie-Antoinette, Vins et Spiritueux Espana) ou en me contactant.
- Carte bancaire sur notre site internet

Nos coordonnées :

adresse mail : catschats.bargemonnais@orange.fr

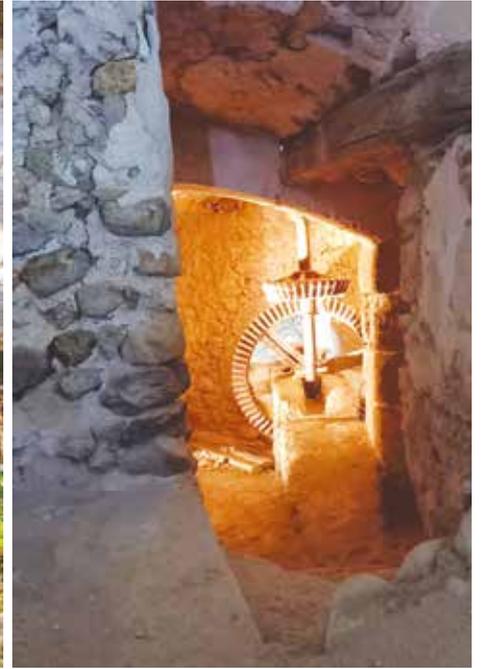
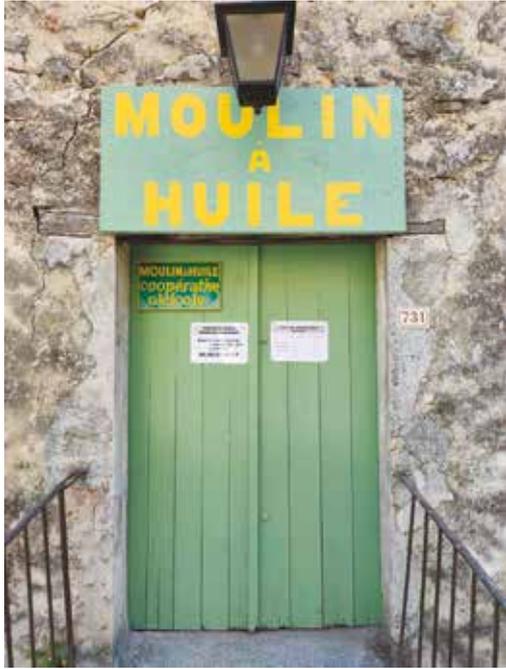
mobile : 07 87 14 61 96

site internet : <https://cats-chats-bargemonnais-1.s2.yapla.com/fr>

facebook : <https://www.facebook.com/CATSCHATSbargemonnais>

Association n° W831011523 - SIREN : 892 109 315

Du côté des associations



MOLÍ D'OLÍ (moulin à huile en provençal) est le nom donné à l'association créée en avril 2021 par des passionnés de l'olive. Son but est de restaurer et sauvegarder le moulin à huile et la recense du Pré Conduit de Bargemon. L'état actuel des bâtiments et matériels nécessite une action urgente si nous voulons conserver ce patrimoine déjà inscrit en 1847 dans le recensement de Prosper Mérimée pour Napoléon III.

L'histoire est une chose, la transmission d'un patrimoine et de ses traditions en est une autre.

L'association réunira tous les moyens pour permettre aux varois de retrouver l'un de leurs plus beaux édifices, témoignage vivant de l'incroyable savoir-faire de nos anciens, trop souvent oublié.

L'association aura à cœur de gérer l'entretien et la gestion du moulin et de sa recense afin d'y créer une activité durable autour de l'olive et de ses dérivés. Elle développera les partenariats pour permettre l'organisation d'évènements pédagogiques, culturels et artistiques, mais aussi assurer la transmission des savoirs liés à l'activité du moulin, à l'olive, à l'olivier ou à leurs histoires. Viendront s'y associer d'autres animations dans le respect du caractère non lucratif de l'association.

En liens étroits avec la mairie de Bargemon qui restera propriétaire de ce patrimoine fragilisé, nous nous donnons cinq ans pour revenir aux traditions transmises par nos ancêtres, dans un esprit ouvert à l'écologie et à l'environnement.

- Triturer ses olives à l'ancienne grâce à une meule en pierre rénovée
- Réapprendre la taille et la culture de l'olivier
- Gérer les pulpes et les eaux usées sans nuire à l'environnement
- Responsabiliser sur notre patrimoine

Dès que cela sera possible, nous organiserons une rencontre d'information afin de partager nos projets et nos avancées. Vous êtes tous invités à participer à ce projet un peu fou mais passionnant. Nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements, mais déjà, la Fondation du Patrimoine et la DPVA (Dracénie Provence Verdon agglomération) nous soutiennent.

La cotisation annuelle est de 10€. Parlez-en autour de vous ! Rejoignez-nous ! Venez nous rencontrer et visiter le moulin du Pré Conduit. Il y a tant à découvrir. Un grand merci à tous ceux qui l'ont fait vivre sous forme coopérative pendant de si longues années. Leur expérience et leur mémoire restent notre soutien indispensable !!

Contact : Catherine PELISSOU + 33 (0) 7 83 09 64 23
Facebook : lemoulindebargemon Instagram : lemoulindebargemon
<http://www.lemoulindebargemon.com> / lemoulindebargemon@gmail.com

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Le patrimoine, c'est pour tous!

Journées européennes du patrimoine
18-19 sept 2021
Ensemble, faisons vivre le patrimoine

LE MOULIN A HUILE DE BARGEMON

PORTES OUVERTES
10H à 18H
SAMEDI et DIMANCHE

PATRIMOINE POUR TOUS
www.journeesdupatrimoine.fr | #JOURNEESDUPATRIMOINE

Le patrimoine, c'est pour tous!

Du côté des associations

Villages	Nombre d'apportants	Poids par village	Total apports Saison 2020-2021
Bargemon	53	13 244	65 022 kg
Claviers	31	13 074	Novembre : 21209 kg
Callas	42	14 386	Décembre : 37016 kg
Montferrat	7	1 845	Janvier : 6797 kg
Figanières	21	7 921	Total huile
Draguignan	7	4 076	Saison 2020-2021
RSA	2	286	10 712 kg
Trans en Provence	3	1 494	Novembre : 3 309 kg
Fréjus	1	2 279	Décembre : 6 264 kg
Mons	2	364	Janvier : 1 140 kg
Cannes	1	733	Total litres
Fayence	1	954	Saison 2020-2021
La Motte	1	698	11 695 L
Ampus	1	235	Novembre : 3 612 litres
Seillans	1	216	Décembre : 6 838 litres
Le Muy	5	1 777	Janvier : 1 245 litres
Saint-Aygulf	1	500	Total rapport
Comps s/Artuby	1	211	Saison 2020-2021
Antibes	1	729	Novembre : 15,60
TOTAL	182	65 022	Décembre : 16,92
			Janvier : 16,77



Article du Centre Régional de la Propriété Forestière PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - DFCI

Depuis la déprise agricole de ces 60 dernières années, les espaces forestiers situés entre les centres-bourgs de Bargemon, Claviers et Seillans sont en forte expansion. Le grand feu de 1973, qui a couvert 3 190 ha jusqu'à Bagnols-en-Forêt, rappelle la vulnérabilité du secteur face à l'incendie.

Aujourd'hui, la forêt est aux portes des habitations. Les volumes de combustible constituent de véritables "poudrières", qui en l'absence de gestion offensive, exposent le secteur et ses habitants à des risques, dont les conséquences humaines, économiques, paysagères et écologiques seraient désastreuses.

La route départementale 19, reliant Bargemon à Seillans, est un ouvrage de lutte essentiel dans la stratégie de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI). Pourtant, aux yeux des pompiers, elle demeure insuffisamment sécurisée pour mener une action efficace pour protéger les biens et les personnes en cas de feu ; et ce, malgré les travaux répétés de débroussaillage et d'élagage des arbres effectués sur la zone réglementaire des 25 mètres, de part et d'autre de la route.

Par conséquent, le Département du Var prévoit de réaliser, courant 2022/2023, des travaux complémentaires sur la zone réglementaire. Compte-tenu de la pente et de la quantité de bois à prélever, ces travaux s'annoncent complexes et onéreux. C'est pourquoi, des financements publics spécifiques sont mis en œuvre pour permettre la réalisation d'un chantier de première nécessité. A cette occasion, il est proposé aux propriétaires de forêt riverains de la route, de procéder sur leurs parcelles à des travaux d'éclaircies, indispensables à la réduction de volumes combustibles.

Ainsi, en étendant la surface de forêt éclaircie au-delà de la zone réglementaire, ces travaux permettront de conforter l'efficacité de la Route Départementale en cas d'incendie et de renforcer la protection des vies humaines et des biens matériels avoisinants.

En complément de ces travaux en bordure de route départementale, une piste permettant le décroisement du massif forestier situé entre Bargemon et Seillans fera l'objet de travaux afin de permettre aux pompiers de relier la RD 19 et la RD 55 en toute sécurité. Il sera alors également proposé aux propriétaires riverains d'effectuer des éclaircies dans les forêts attenantes de sorte à renforcer l'efficacité de l'ouvrage.

Entre 2021 et 2023, les collectivités animatrices de PIDAF (Communauté de Communes du Pays de Fayence à l'est et Dracénie Provence Verdon agglomération à l'ouest), le Département du Var, et les propriétaires uniront ainsi leurs efforts pour améliorer significativement la protection du massif forestier vis-à-vis du risque incendie. La COFOR 83, L'ONF et le CNPF PACA sont également associés à ce travail pour sensibiliser les élus et les propriétaires privés sur la réelle opportunité d'agir dans ce projet complet.

Du côté des associations



Bargemon Tourisme & Culture souhaiterait dans un premier temps, remercier tous les bargemonnais et estivants qui nous ont soutenu financièrement par leurs dons mais aussi par leur bonne volonté. Ensemble, nous pouvons animer notre village et le faire rayonner au niveau international. Merci également à la municipalité qui nous soutient dans nos actions.



Malgré cette période anxiogène, notre association a réalisé avec succès une visite guidée par Evelyne Glotin qui a compté 35 visiteurs amateurs et passionnés du patrimoine. Nous avons également animé une soirée jeux de société qui a regroupé plusieurs générations, un vrai succès que nous reconduirons très prochainement.

Ont suivi deux expositions, une au Four à pain qui a présenté le travail de Martine Ferraironi, Odile Sauve, Marie-Suzanne Verspoor et Jacques Puisieux, 243 visiteurs curieux de découvrir notre patrimoine et enthousiastes de la poésie des peintures et dessins.

La seconde exposition a eu lieu à l'Espace Culturel de la mairie et présente le travail du sculpteur FEFEDE et les peintures de Mariana Bota, une expo riche en couleurs et en formes.

Cet été, se poursuivent également les cours de peinture sur porcelaine dispensés par Chantal Charvin, 4 élèves suivent ces cours avec passion et sympathie. Si l'art vous tente, rejoignez-les en contactant l'association.

Nous avons dû annuler notre Apéro perché Nuit des étoiles suite aux nouvelles mesures gouvernementales.



A vos agendas ! nous programmons un marché de l'Avent les 20 et 21 novembre. A ce jour, nous réfléchissons à programmer une conférence et une soirée jeu et randonnée.

Si vous souhaitez recevoir nos animations, envoyez-nous un email à bargemonbtc@gmail.com et nous vous renverrons le formulaire RGPD, Règlement Général sur la Protection des Données.

Au plaisir de vous retrouver prochainement.

L'équipe de Bargemon Tourisme & Culture





Christophe SARKISSIAN

Conseiller municipal délégué
Numérique, Communication
Musées et Tourisme

Du côté du numérique

Plusieurs "chantiers" s'imposaient à nous lors de notre prise de mandat :

1) Nous avons dû revoir et faire l'inventaire de tout le matériel informatique qui n'était plus utilisé et le remettre en ordre de marche (4 ordinateurs). Des économies qui correspondent à notre volonté de rétablissement financier et à notre conception de la réutilisation du matériel plutôt que de rachats inutiles. Même audit sur la (grosse) consommation de papier qui représente pour les 2 photocopieuses (mairie et école) pas moins de **111 000 pages A4 par an !**

Un système de contrôle et de sensibilisation sur la consommation de papier inutile va être mis en place.

2) Nous avons mis en place des agendas électroniques synchronisés en interne pour gérer les plannings des élus et la réservation des salles aux associations et aux particuliers afin d'éviter les "doubles réservations" qui sévissaient lors de la dernière mandature. Un système de badge numérique va être mis en place dans la salle polyvalente pour remplacer les jeux de clés qui avait une fâcheuse tendance à passer de main en main....

3) Révisions des contrats de maintenance et d'internet : un inventaire de toutes les lignes téléphoniques et internet de la commune a été réalisé pour y voir un peu plus clair dans la "jungle" des différents contrats numériques passés auprès de plusieurs opérateurs.

4) Création d'un service d'assistance numérique aux démarches administratives : un des objectifs de campagne pour le numérique était, entre autre, la création d'un service gratuit d'assistance numérique aux démarches administratives pour la population. C'est chose faite depuis le 1er février 2021.

En effet, je reçois sur rendez-vous uniquement, tous les lundis matin de 9h00 à 12h00 à la Médiathèque de Bargemon les personnes ayant besoin d'aide pour leurs démarches administratives en ligne.

De la demande de carte d'identité et/ou passeport, de permis de séjour, de changement de permis de conduire étranger en permis français, de carte grise en passant par la demande de logement social ou la création d'un compte de sécurité sociale, de CAF, des impôts et bien d'autres demandes en ligne peuvent être satisfaites. **Depuis la création de ce service le 1er février 2021 soit depuis 6 mois j'ai reçu :**

Assistance gratuite pour l'accès et l'inscription aux services publics dématérialisés sur internet

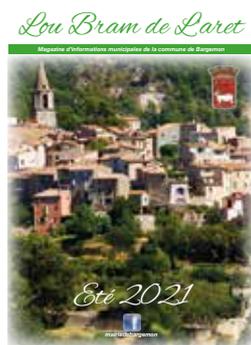
A partir du lundi 1^{er} février 2021 et tous les lundis de 9h00 à 12h00 à la Médiathèque de Bargemon (salle du haut)

Accueil uniquement sur rendez-vous
Réservations obligatoires en mairie au :
tel : 04 94 39 09 20 ou 06 21 79 85 39

Demandes	Nbre de personnes
Changement adresse carte identité	1
Demande Allocation logement	1
Demande Carte Vitale	2
Aide à la déclaration de revenus	2
Demande de RSA	1
Ouverture de compte Sécurité sociale (Ameli)	5
Demande de logement social	2
Ouverture d'espace service des Impôts	2
Demande de CSS (ex CMU)	2
Changement permis conduire étranger en français	3
Demande de résidence en France (Brexit)	1
Assistance création association	1
Demande de certificat nationalité française	1
Demande copie intégrale extrait acte de naissance	1
Demande changement adresse carte grise	1
Assistance installation application TousAntiCovid	1
Assistance déclaration CA auto-entrepreneur	1
Demande de carte d'identité	1
Demande renouvellement permis de conduire	1
Assistance installation application AMELI	1
Assistance à la résiliation contrat téléphone mobile	1
Au total c'est donc 32 personnes qui ont pu être assistées pour leurs démarches administratives. Nous assurons également le suivi des dossiers quand la situation le demande.	

Du côté de la Communication

Pour la communication, 5 axes sont développés autour de :



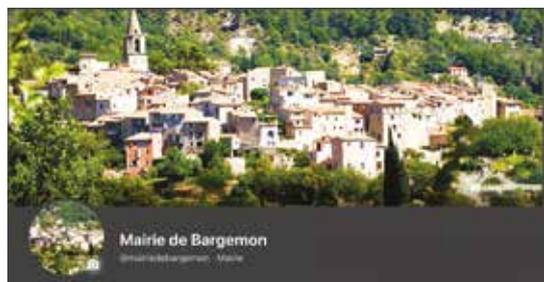
1) La parution du journal d'informations municipales Lou Bram de l'Aret

La parution était arrêtée depuis plusieurs mois en raison de la COVID-19 et du changement de mandature. Entièrement repensé au niveau esthétique et thématique, sa fréquence de parution passera de 2 numéros par an à 4 numéros, et ce, en maîtrisant les coûts.

En effet, c'est la dernière fois que vous recevrez votre magazine dans votre boîte aux lettres. Afin d'économiser les coûts de distribution de la Poste qui représentent plus de 300 € pour chaque tirage du magazine, nous avons décidé de les déposer chez vos commerçants. Ce qui contribuera également à renforcer le lien social avec les acteurs économiques du village. De plus, la version électronique sera téléchargeable sur le futur site internet de la Mairie.

2) Une collaboration plus fructueuse avec le correspondant de Var Matin

Vous avez pu remarquer que les parutions de Var Matin concernant Bargemon avaient augmenté de façon significative. Nous remercions notre correspondant Nicolas GIL qui couvre avec sérieux et dévouement les actualités de notre beau village.



3) La création de la page Facebook de la Mairie dès le début du mandat (@mairiedebargemon)

La page est suivie par 580 abonnés à ce jour qui reçoivent les actualités au fur et à mesure de leurs parutions.

Alors n'hésitez pas à faire partie des nouveaux abonnés pour ne rien louper de l'actualité de la mairie de Bargemon.

4) La création du nouveau site internet de la Mairie de Bargemon (mise en ligne en septembre 2021)

La reprise du site internet de la Mairie de Bargemon a subi quelques péripéties. En effet, la présence de plusieurs intervenants extérieurs provenant de différentes régions françaises et relevant plus du "bricolage" que de vrais professionnels pour certains d'entre eux a abouti au non-renouvellement du nom de domaine "bargemon.fr".

Nous avons tenté de le récupérer dès qu'il fût de nouveau disponible mais hélas, une société canadienne spécialisée dans les achats de noms de domaine pour leur revente avait déjà mis la main dessus.

Les mairies sont soumises à un unique mode de paiement : le mandat administratif qui en face de règlements instantanés en cartes bleues ne fait pas le poids au niveau réactivité.

Nous avons donc acheté un nouveau nom de domaine pour le futur site en construction : mairie-bargemon.fr qui nous appartient et dont nous vous dévoilons la future page d'accueil.....



5) D'ici la fin de l'année l'inscription de la Mairie à l'application Panneau Pocket, gratuite pour les utilisateurs vous permettra de suivre, grâce à des notifications en temps réel sur votre smartphone, toutes les informations utiles sur Bargemon (coupures d'eau, EDF, évènements festifs et culturels, tourisme etc). A suivre.....

Du côté des Musées

La Mairie de Bargemon possède 3 musées en gestion propre :

- 1) Le Musée des Fossiles & Minéraux
- 2) Le Musée de la Mécanographie
- 3) Le Musée du Garde-Champêtre

Le quatrième musée, Le Musée Galerie Honoré Camos est géré en direct par DPVa (Dracénie Provence Verdon agglomération).

Le Musée des Fossiles & Minéraux a pu réouvrir le 8 juillet 2021 après une période de confinement perturbant ainsi sa gestion matérielle et humaine. L'objectif pour ce musée est de présenter et mettre en valeur son patrimoine exceptionnel composé de plus de 3000 pièces de fossiles et minéraux. Elles proviennent en grande partie de la collection de M. Jacques HENRICY dont nous avons appris malheureusement le décès le 6 juillet dernier. La mairie avait acquis sa collection il y a quelques années. Le Musée sera ouvert pour présenter ses collections lors des Journées européennes du patrimoine les 18 et 19 septembre prochain.

L'éclairage de la salle des minéraux, gourmand en énergie, va être changé prochainement pour un système plus économique en préservant la qualité des minéraux. Dès que les conditions sanitaires le permettront, les animations reprendront ainsi que les visites de classes d'école.



Le Musée de la mécanographie est, quant à lui, toujours fermé en attente de prochains travaux de rénovation et d'équipements (nouvelles vitrines, caméras de surveillance). Il sera en libre accès sur le modèle du musée du Garde-Champêtre. Nous projetons également la création d'animations pour ce musée unique (le premier de France en nombre de machines à calculer et à écrire). De nombreuses machines sont en attente d'être exposées, le projet d'un autre lieu plus grand est à l'étude...

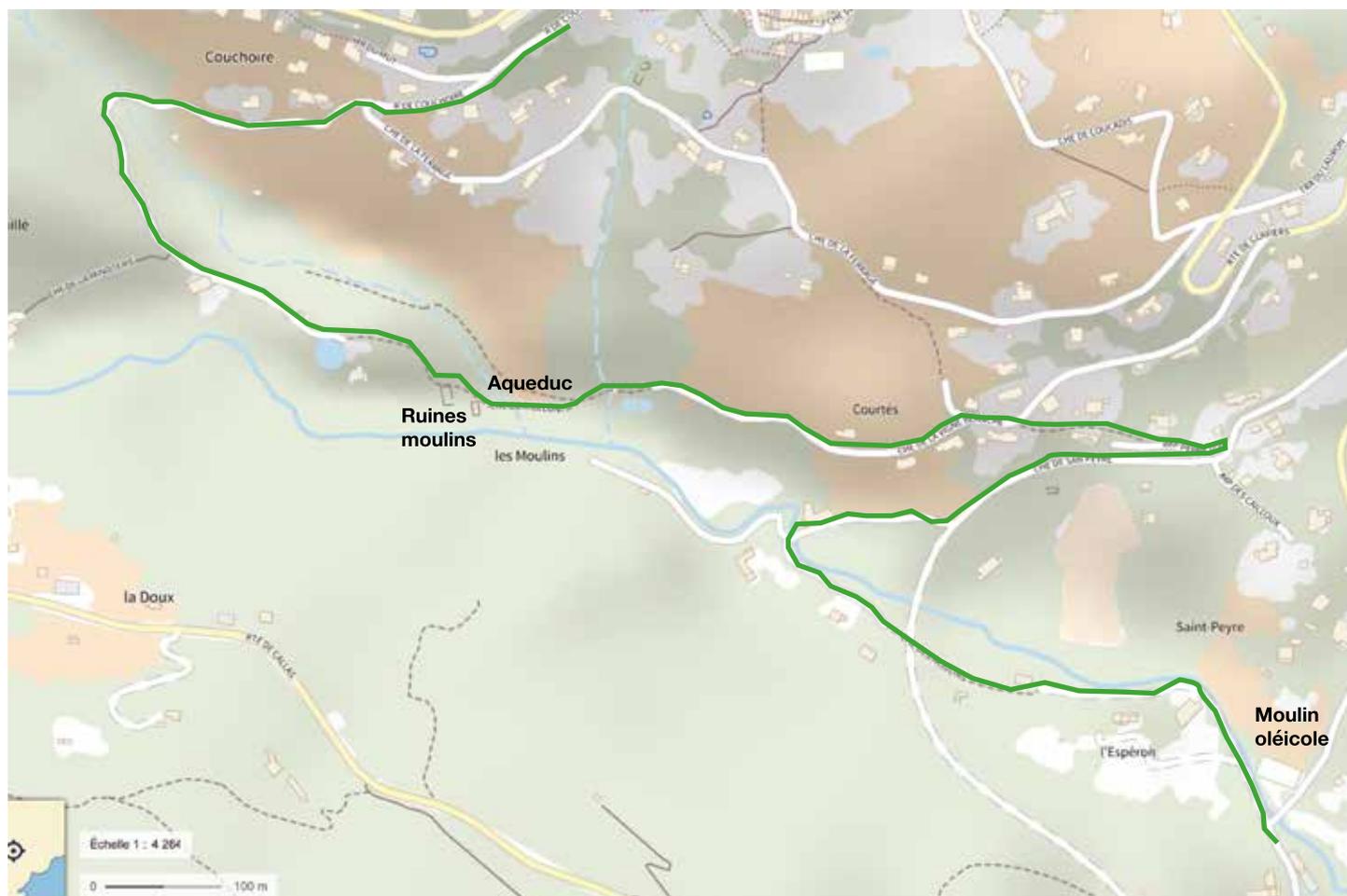
Le Musée du Garde-Champêtre seul musée en France dédié à cette institution oubliée, aborde son histoire à travers de nombreux objets et documents collectionnés par Hedi notre garde-champêtre. De nouveaux panneaux vont être rajoutés pour présenter de nouvelles pièces. Un petit musée certes... mais unique en son genre ! Alors venez le (re) découvrir !

Du côté du Tourisme

Le projet de chemin touristique connecté - Le chemin des Moulins reliant depuis Maramouille le moulin oléicole communal a été entièrement identifié sur le terrain et est en train d'être adapté au foncier local.

Des travaux de débroussaillage ont été effectués au niveau de l'ancien aqueduc afin de permettre le franchissement de la rivière à cet endroit, le passage sur l'aqueduc étant trop dangereux et non sécurisé. Un moyen de franchissement de la rivière va être étudié, libérant le dernier point de difficulté sur ce parcours. Ce dernier longera les ruines des anciens moulins, traversera la rivière et continuera jusqu'au moulin oléicole. Une balade touristique alliant culture, parcours le long de l'eau, ombragée en partie et se terminant par une future visite du moulin oléicole communal.

Une fois le parcours validé par DPVa (Dracénie Provence Verdon agglomération), il pourra être inscrit sur le guide des parcours connectés et bénéficier de signalétiques touristiques.



Du côté des Arts



BEDDINGTON FINE ART

A côté de la Mairie de Bargemon est suspendue une belle bannière qui annonce l'Exposition "L'Esprit de la Terre" par l'artiste réputé Ramon Otting, qui a parcouru les champs de tulipes dans le sillage du grand peintre Claude Monet. La Galerie Beddington, située 50 m plus loin, fête ses 21 ans en 2021 et est située dans deux étages d'une belle maison de maître datée de 1778. Nous sommes très fiers d'exposer de nouveau cet artiste néerlandais qui cherche inlassablement une interaction la plus proche possible avec la nature. Cette exposition met en valeur 'Geestgrund' (Esprit de la Terre) terre miraculeuse constituée du sable, de l'argile et de la tourbe qui favorisent la culture des fleurs.

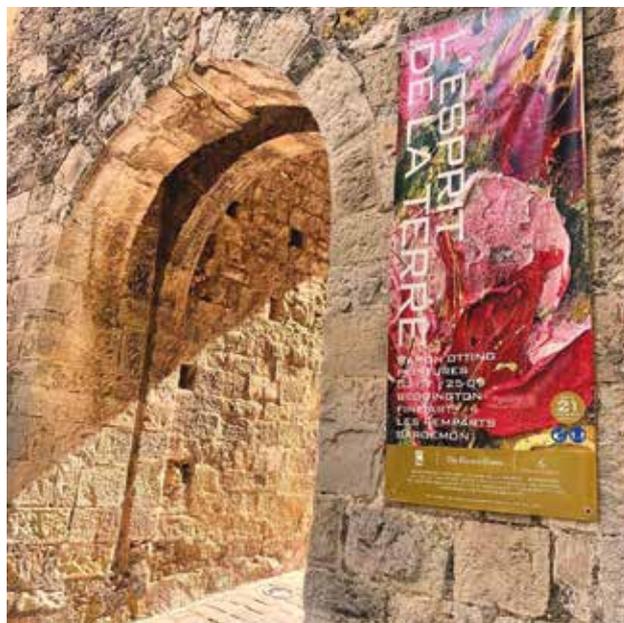
Hautement colorée, au couteau et au pinceau, Ramon Otting mélange sa peinture à l'huile avec ces matières ce qui donne un relief étonnant et consolide sa passion pour le cycle de naissance – floraison – mort et, enfin... retour au 'Geestgrund'.

Ses toiles sont en exposition jusqu'au 25 Septembre, date où vous pourrez assister au Finissage en présence de l'artiste. Nous accueillons des visiteurs tout le long de l'année et montrent des toiles d'artistes provenant du monde entier.

En parallèle, notre jardin de sculptures à 2,5 km du village pourra recevoir des visites à partir de la 2^e semaine de Septembre sous réservation uniquement.

La Galerie est ouverte du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 15h à 19h.

Tél. +33 (0) 664 80 2955 / (0) 680 11 1763
contact@beddingtonfineart.com / www.beddingtonfineart.com



Du côté des Commerçants

Nous souhaitons dans ce numéro mettre en avant les nouveaux commerçants de notre village. Certains sont nouvellement arrivés sur la commune et d'autres ont déménagé et/ou changé de façade. Bienvenue à tous !



L'Annexe de Banette



Boutique "Passé-Simple"



Institut de beauté
Perle d'eau



Agence immobilière
Provarim



Madame Besson
Intendance de maison



Cabinet CF Orthopédie
Charlène Ferrage



DTA
Terrassement



Du côté de chez Dédé

Nous connaissons tous au village notre "Dédé national" pour ses talents de chanteur dans nos rues et même de crieur de nouvelles occasionnellement !

Mais peut être ne savez-vous pas qu'il est aussi un excellent verbicruciste ?

Un verbicruciste au service des cruciverbistes... Alors voici une petite grille de mots fléchés qu'il va nous proposer régulièrement dans les prochaines parutions du Lou Bram de l'Aret.

Pas de panique on commence facile cette fois....

Vieux ou du Reclos	↘						← Tchivaou en provençal
Fontaine classée							Propre de l'homme
↙							↓
		↑		↑	↑		
	←	Interjection		Double consonne	Forme d'avoir		
		Interjection		Homme castré	Soldat US	→	
		Squelette	↕	Asphyxier	S'évader		
		↓		↔	Dedain		
↑							
Guevara							
Dos en provençal	→						
Note							
↓		←	Article				↕
			Bout de buis	→			Apologue
							Guinguettes
							↙

Réponses

Vertical

Guevara : Che
 Note : La
 Vieux ou du Reclos : Château
 Interjection : Ha
 Squelette : Os
 Homme castré : Eunouque
 Double consonne : VV
 S'évader : Fuir
 Forme d'avoir : Ai
 Dédain : Fi
 Apologue : Légende
 Propre de l'homme : Rire

Horizontal

Tchivaou en provençal : Cheval
 Fontaine classée : Chauvier
 Interjection : Ha
 Soldat US : GI
 Asphyxier : Etouffer
 Dos en provençal : Esquine
 Article : La
 Bout de buis : Ui
 Guinguettes : Auberges

Du côté de l'état civil



Naissances

2020

- DARTENCET Alice, le 09/01
- CANAVESE Lizio, le 20/01
- BARRET Elya, le 25/02
- RICHE Hoenir, le 14/03
- CAILLE Arron, le 29/03
- BONAVITA JEAN-ANTOINE Adrien, le 21/04
- MACCARIO PRE Sayuri, le 25/05
- GINER Hugo, le 8/06
- GATTI Raphaël, le 16/07
- AOLLO Anna, le 21/07
- CITERICI Jaimy, le 25/09
- GUIGOU Alana, le 21/10
- GOTVALLES Quentin, le 31/10
- BEN LAMINE JARRAR Lyed, le 04/11
- GROSS Inaya, le 30/11

2021

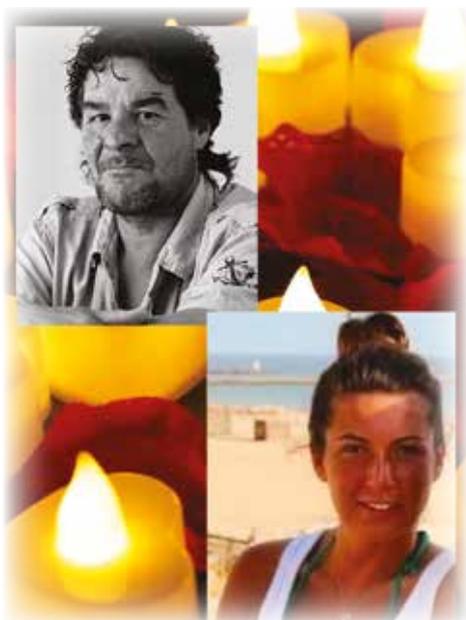
- BRUNIAUX FORNARESIO Mattis, le 15/02
- JOCAILLE Lily, le 23/02
- PÉRE Aria, le 03/04
- CANAVESE Elio, le 10/06

Notre village a vécu une scène d'horreur dans la nuit du 7 au 8 juin dernier. Deux personnes ont perdu la vie. Nous sommes tous atterrés, effondrés, attristés.

Aucun mot assez fort ne peut décrire ce drame.

En leur mémoire, et tout simplement, nous avons placé des bougies autour de la fontaine Chauvier et nous avons respecté une minute de silence le samedi 12 juin 2021 à 19h00.

A Bruno et Tiffany.....



Mariages

2020

- MABIN Matthieu et ALLARD Fanny, le 11/09
- HÉNAULT Hervé et LEFEBVRE Roxane, le 24/10

2021

- PETIT Stéphane et ROUSSEL Valérie, le 10/07
- MAZURIER Guillaume et GENEAU Betty Lou, le 19/07



Décès

2020

- LODI Romain, le 17/01
- REYNAUD Jean-Claude, le 27/01
- HUET Jacques, le 01/02
- PESCE Elsa, veuve LAGADOU, le 21/02
- GIORDANO Louise, ep. HENRY, le 25/02
- LAMY Gisèle, veuve ROMERO, le 28/02
- FATTICIONI Alexandrine, veuve RAYBAUD, le 21/03
- CONFRÈRE Suzanne, veuve VERDONCK, le 28/04
- MALFAIT Michel, le 09/05
- RICCO Pierre, le 16/05
- MC CRAE Elisabeth, ep. MC CARTY, le 07/06
- VIAN Jean-Pierre, le 28/06
- SANCHEZ ESPINOSA Juan, le 04/07
- LAUGIER Emile, le 06/08
- DEVERMELLE Huguette, veuve ZAHAF, le 24/09
- MONTERO Christophe, le 23/11
- NASSA Jean, le 02/12

2021

- Malfatto Renato, le 24/01
- RAYNAUD Ginette, veuve DOL, le 30/01
- HENRY Josette, veuve COURCHET, le 18/02
- DALMASSO Françoise, veuve MARCANTE, le 20/02
- ROGGI Renée, veuve MEURAND, le 16/03
- MORGANA Mario, le 23/03
- GAYE Renée, veuve MACCIO, le 29/03
- BERNARDI Camille, le 11/04
- DEFFRASNES Nadine, ep. LE BRUN, le 11/04
- GAMMELBY Lars, le 13/04
- GUIAUD Laura, le 16/04
- COURCHET Laurette, ep. FRANCOUL, le 22/04
- DESSAU Micheline, veuve LESECQ, le 27/04
- DEGIORGIS Thérèse, le 14/05
- SIGNORET Gisèle, le 17/05
- DUPLAIX Martial, le 30/05
- VERNIMONT Geneviève, veuve MALFAIT, le 04/06
- LÉONARD Tiffany, le 08/06
- OUDIA Bruno, le 08/06
- DINGLI Marie, le 21/06
- GATTI Eric, le 14/08

Du côté de l'état civil

Communiqué de Michel Guiaud



"Dieu avait besoin d'un ange, il l'a prise dans ses bras, Alléluia"

Madame le Maire,

Je me permets de vous solliciter pour publier dans le journal municipal de votre commune, le message de remerciements que nous voulons adresser aux Bargemonnais(e)s, pour l'hommage qu'ils ont manifesté pour le décès de ma fille Laura. Suite aux nombreux soutiens que nous avons reçus des habitants de Bargemon et d'ailleurs, il nous est difficile de répondre séparément à chacun. Il en est de même pour la collecte de dons où les Bargemonnais(e)s ont largement contribué par leur générosité à cet élan de solidarité. Nous nous devons de leur faire savoir ce qu'il advient des sommes que nous avons recueillies.

Association Notre Dame de Bargemon
Comité d'audit : Trésorier M. FIRAS, Trésorier adjoint M. GUIAUD.
Publication, Michel GUIAUD - Le 8/06/2021.

Le 20 décembre 2020, un élan de solidarité s'exprimait pour financer un traitement d'immunothérapie très onéreux, dans l'espoir de guérir le cancer triple négatif de Laura.

Ce traitement ne se pratique pas dans l'hexagone et nous avons pour projet thérapeutique une médication dans une clinique en Allemagne. Avec l'aide des commerçants, de la Mairie de Bargemon, et d'associations, nous avons lancé une souscription pour une collecte de dons.

L'Association Notre Dame de Bargemon nous a permis de percevoir légalement les dons manuels et nous avons formé un comité d'audit. Face au décès prématuré de Laura, le traitement d'immunothérapie prévu fin avril a été annulé. L'argent de la collecte n'a donc pas été dépensé. Par le biais des réseaux sociaux, nous avons proposé aux donateurs connus de récupérer leur don intégralement.

Nous réitérons cette proposition afin que les personnes désireuses de récupérer leur argent, se fassent connaître **avant le 30 septembre 2021**. Contact par courrier : ANDB - 17, rue Marceau - 83830 Bargemon par tél au 09 86 15 02 17 ou directement en contactant Michel GUIAUD au 07 82 07 65 45

Dans le cadre de cette souscription, nous voulons garantir aux donateurs une gestion rigoureuse et transparente de la collecte.

Détail de l'audit

Collecte : tous les commerçants réunis, mairie, associations et particuliers.

Numéraire anonymes : 4150 €	Rétrocession aux donateurs : 4 100 €
Numéraire identifiés : 1042 €	Prestations Leetchi : 797,35 €
Chèques libellés : 14 863 €	Don à la Ligue contre le Cancer : 5 000 €
Cagnotte Leetchi : 27 495 €	
TOTAL : 47 550 €	SOLDE : 37 652,65 €

Comme vous pouvez le constater dans le bilan qui vous est présenté, nous avons enregistré un don pour la ligue contre le cancer. Dans l'hypothèse où il reste une grande partie de la somme collectée, nous allons allouer ce solde à Amélia, fille orpheline de Laura, placée sur mesure de protection juridique jusqu'à sa majorité.

Nous voulions par ce communiqué adresser nos remerciements à tous les donateurs et à tous ceux qui bénévolement ont oeuvré pour cette mobilisation de solidarité sans précédent dans notre canton.

Danièle, Michel, Amélia, Virginie, Grégoire et Marylou remercient très affectueusement et très sincèrement les proches, les amis et tous les Bargemonnais(e)s qui ont pris part à notre peine pour le décès de Laura. Les marques de sympathie et votre présence à nos côtés ont été d'un grand réconfort dans cette épreuve très douloureuse. La Famille GUIAUD.

Les Pages Jaunes du Lou Bram

AGENCE «CRÉ-ACTRICE» D'ÉVÉNEMENTIEL
PRIVÉ - PROFESSIONNEL - CULTUREL



SPOTEVENTS
CONCEPTION, ORGANISATION
& ACCOMPAGNEMENT

+ (33) 06 59 12 06 13
SPOTEVENTS.CO@GMAIL.COM
WWW.AGENCE-SPOTEVENTS.COM




**COMPAGNIE
PROVENÇALE
IMMOBILIÈRE
S.A.R.L.**

Lene Muller

1, Av. François Maurel - 83830 BARGEMON
Mobile : + 33 (0) 684 639 541
Tél : + 33 (0) 494 991 995
Fax : + 33 (0) 494 398 968

bargemon@compagnie-provencale.com
ou : volquartz@gmail.com
www.compagnie-provencale.com

LA CABANE DE LOUNE
Boutique de décoration - Boutique de cadeaux
Art de la table - Anniversaire - souvenirs - Jouets - naissance

5 Rue Gabriel Péri 83830 BARGEMON
www.lacabanedeloune.com
1 lacabanedeloune
tel: 0661229071
0685317596

DTA
TERRASSEMENT
GIORDANENGO
PÈRE ET FILS

LOCATION MACHINE TP AVEC CHAUFFEUR
DEMOLITION/TERRASSEMENT/AMENAGEMENT DE FOSSE SEPTIQUE

27 rue François Maurel
83830 BARGEMON

TÉL : 04.94.47.83.10
dta83440secretariat@gmail.com dta83440@gmail.com

Ent. G.A.T.P. GATTI
MAÇONNERIE GENERALE



**Enrochements - Murs en Pierre
Tous Terrassements - V.R.D.
Piscine - Fosse septique
Location de bennes
à gravats**

83830 BARGEMON - Tél./Fax 04 94 76 75 18
Port. 06 64 83 75 18 - 06 59 96 94 71 - 06 64 16 49 45
email : gatti.raph@wanadoo.fr



**BEST OF
COIFFURE MIXTE**

7 RUE FRANÇOIS MAUREL
83830 BARGEMON

04 94 76 68 30

ATELIER MOREAU
décoration & peinture



**MAITRE ARTISAN
MASTER CRAFTSMAN**
depuis 1994

Les Espourounnes
83830 Bargemon

06 08 87 15 03
atelier.moreau@wanadoo.fr
google/Atelier-moreau Bargemon facebook

Pierre
Simon
agence



40 années d'expérience à votre service

**Propriétés & Domaines
transactions immobilières**

04 94 84 29 46 ou 07 61 70 91 00
2 rue François Maurel - 83830 Bargemon
pubargemon@gmail.com
http://www.pierresimon-immo.com

MARIE ANTOINETTE



Epicerie Fine - Cave à vin - Jouets en bois
Produits BIO - Produits Provençaux

11 rue Pasteur 83830 Bargemon
Email: marieantoinettestore@gmail.com
Tél. 0983578570
www.facebook.com/Marie-AntoinetteBargemon/

BEDDINGTON FINE ART

Michèle Beddington

Modern and Contemporary Art
Sculpture Garden by appointment

Les Remparts - rue de la Prison
83830 BARGEMON
beddingtonfineart.com
contact@beddingtonfineart.com

Tél : + 33 (0) 4 94 47 86 19
Mobile : + 33 (0) 6 64 80 29 55



Maçonnerie Giner
Tél : 06 62 30 44 65
maconnerie.giner@gmail.com



**Menuiseries
Placoplatre
Ferronneries**
sarl MPF

M Geoffrey REMY
sarlmpf83@gmail.com
06 63 00 51 65

1027 route de Sellans
83830 BARGEMON

Institut de beauté
Perle d'eau



5 Rue Gabriel Péri
83830 BARGEMON

0614797512
perledeau@sfr.fr
facebook: perle d'eau institut de beauté